

adhérents au pieux *Pèlerinage spirituel*. Elle sera comme une Ambassade se présentant en notre nom à la Reine du ciel et de la terre. Elle déposera aux pieds de la Vierge les vœux, les soupirs, les résolutions, les demandes de grâces et de faveurs et les dons de tant de milliers de ses enfants, qui, étroitement unis dans une même pensée, implorent de sa pitié et de sa miséricorde la fin des maux et des châtiments qui nous affligent.

A la Grotte des prodiges elle nous consacrera à l'Immaculée, ainsi que les personnes qui nous sont chères et nos familles, lui offrant un cœur symbolique au nom des adhérents et des personnes que ceux-ci auront recommandées.

Pour le Comité international :

Comte J. ACQUADERNI, *président*.

Comm. F. TOLLI, *vice-président*.

Chanoine G. GASIGLIA, *vice-président*.

Abbé L. CARTIER, *vice-président*.

A. PEDERZOLI, *secrétaire*.

Le Saint-Père accorde, avec effusion de cœur, une Bénédiction apostolique toute spéciale aux organisateurs, coopérateurs et adhérents du Pèlerinage spirituel à Lourdes, en souhaitant à tous, par l'intercession de la Vierge Immaculée, les grâces les plus abondantes.

Du Vatican, le 10 mars 1908.

JEAN BRESSAN.

Le prospectus que l'on vient de lire, sur le Pèlerinage spirituel à Lourdes, donne des renseignements assez complets sur la belle œuvre de pitié dont il s'agit.

Comme il y est dit, on accepte des offrandes d'un sou, de deux sous, ou plus, dont le produit sera déposé entre les mains du Souverain Pontife, en faveur d'œuvres intéressant la dévotion à la Sainte Vierge.

A ceux de nos lecteurs qui voudraient recueillir de ces offrandes, nous pourrions fournir gratuitement des listes imprimées de souscription. Ils pourront ensuite facilement expédier, par mandat-poste, les montants recueillis, directement au président du Comité international du Pèlerinage spirituel à Lour-